



UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE QUI IMPLIQUE L'ENGAGEMENT DE TOUS

3 AGRICULTURE

- STOP**
 - Fuites au niveau des bâtiments d'exploitation
 - Abreuvements directs du bétail au cours d'eau
 - Ruissellement des parcelles pâturées ou épandues
- OK**
 - Accompagnement technique des agriculteurs
 - Mise en place de solutions à l'abreuvement du bétail

EPANDAGE

ÉCOULEMENT DIFFUS

4 ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

- STOP**
 - Traitement insuffisant des stations d'épuration
 - Débordements des ouvrages
 - Dysfonctionnements des réseaux
- OK**
 - Engager les travaux de renouvellement des réseaux
 - Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des réseaux et des ouvrages
 - Contrôle des branchements

REJET STATION D'ÉPURATION

2 GESTION DES EAUX PLUVIALES

- STOP**
 - Déversement d'eaux usées dans le réseau pluvial en cas de mauvais raccordement chez le particulier
 - Surcharge hydraulique des ouvrages liés à un mauvais raccordement du réseau d'eau pluvial sur les eaux usées
- OK**
 - Accompagnement des communes afin de mieux maîtriser les eaux pluviales
 - Suivi qualitatif des rejets d'eaux pluviales

MAUVAISE SÉPARATIONS DES RÉSEAUX

5 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

- STOP**
 - Dysfonctionnement des dispositifs d'assainissement autonome
- OK**
 - Contrôle des ANC assuré par le SPANC
 - Réhabilitation des ANC les plus critiques

REJETS INDIVIDUELS NON RACCORDÉS

REJETS DES EAUX NOIRES

6 ACTIVITÉS DE LOISIRS (PLAISANCE, CAMPING CARS)

- STOP**
 - Déversement des eaux noires directement dans le milieu
- OK**
 - Sensibilisation des plaisanciers et des estivants
 - Mettre en œuvre des dispositifs adaptés pour récupérer les eaux noires

REJETS DES EAUX NOIRES

1 ACTIVITÉS CONCHYLICOLES

- STOP**
 - Contamination potentielle des eaux liée au système d'assainissement des chantiers
- OK**
 - Contrôle des ANC par le SPANC
 - Sensibilisation des professionnels

*ANC : Assainissement Non Collectif
*SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif